

<https://ressources-cemea-pdll.org/spip.php?article1155>



AU SEIN DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, UN IMPÉRATIF : L'ÉDUCATIF

- Textes - Éducation relative à l'environnement -

Date de mise en ligne : lundi 19 septembre 2016

Au regard du projet associatif issu du Congrès d'Amiens, les travaux d'Aix en Provence réaffirment des idées fondamentales : « Le milieu de vie joue un rôle capital dans le développement de l'individu ; il n'y a pas d'éducation au développement durable sans éducation à l'environnement ; il n'y a pas d'éducation relative à l'environnement sans découverte du milieu ».

Comme nous l'avons évoqué précédemment, la société occidentale s'inscrit dans un développement à vocation quasi exclusivement économique. Ce développement est fondé sur les formes les plus dures du libéralisme, l'individualisme et le monétarisme. Ce développement ne peut répondre aux droits fondamentaux des êtres humains dans la mesure où il exalte la concurrence et pousse à un productivisme forcené. Les conséquences sociales et environnementales de ce développement sont d'ailleurs dénoncées depuis plusieurs décennies au Nord comme au Sud.

En tant que mouvement d'éducation nouvelle, nous condamnons ce modèle de développement. Nous nous inscrivons dans une perspective de développement durable au sens d'un développement équitable et solidaire qui « réponde aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (Rapport Brundtland 1987).

Ce développement durable ne peut pas s'inscrire dans une logique libérale qui fait du profit une finalité. Il remet le développement qualitatif de l'être humain au cœur de sa dynamique. Il questionne le rapport aux autres et à l'environnement naturel. Il s'inscrit nécessairement comme objectif d'un projet de société qui porte nos valeurs d'éducation populaire et d'éducation nouvelle.

Les Ceméa veulent s'inscrire dans un projet de société qui intègre une dynamique de développement durable, fondée sur l'importance et la promotion de l'économie sociale et solidaire. A ce titre, nous devons développer une logique de partenariat nous permettant d'aller dans ce sens. Nous devons renforcer notre réflexion politico-pédagogique sur l'éducation à la consommation et baser nos réflexions sur une éducation relative à l'environnement vers un développement durable. Tout en poursuivant un travail de précision des concepts à l'interne du mouvement, les Ceméa ont un rôle à jouer dans la dimension éducative des actions liées à ce développement. Ils refusent néanmoins de limiter « l'éducation au développement durable » au dressage lié aux « bons » gestes et en ne restreignent pas la notion de développement durable à la seule question de l'éducation à l'environnement.

Il s'agit de contribuer à former des citoyens lucides, acteurs d'une relation à l'environnement qui soit constructive et qualitative dans le temps et dans l'espace. Cette conception est centrée sur la relation entre les hommes et entre les hommes et leur environnement. L'éducation relative à l'environnement vers le développement durable permet de réfléchir, de notre place de mouvement d'éducation, à la question du « penser global, agir local ».

Nous faisons le constat qu'il existe de grandes différences de niveaux de compréhension des enjeux des problématiques environnementales entre les militants et entre les régions. Il nous faut donc faire le bilan avec chaque AT et l'AN sur la mise en place d'actions relevant d'une éducation vers un développement durable et mutualiser tout ce qui est fait dans le réseau (en particulier les plateformes du développement durable), pour valoriser, réactualiser, diffuser ce qui existe déjà et mettre en place une dynamique collective impliquant tous les espaces Ceméa.

Pour renforcer les principes posés par les congrès de Brest et d'Amiens, il faut rechercher à l'interne plus de cohérence entre nos intentions et les moyens mis en oeuvre et renforcer notre dimension opératoire. Si nous définissons des priorités, il faut s'y tenir et les mettre en oeuvre concrètement et sur tous les territoires :

Prévoir des moyens humains et matériels pour accompagner cette orientation

Mettre en place une charte visant notamment à :

- ▶ rendre lisible nos actions et conceptions à l'interne et communiquer ces choix et leurs sens à l'externe.
- ▶ renforcer la formation des militants sur cette question.
- ▶ traiter de notre cohérence interne dans la vie des structures Ceméa (espaces de formation, sièges des associations) en abordant une large série de questions telles que l'accueil, les consommations, la gestion des déchets, la gestion de l'énergie, les déplacements, la relation au local, etc.

Dans notre politique de partenariat, on pourrait prendre en compte des critères de projet alternatif sur cette question du développement durable dans les choix que nous faisons ; être accompagnés par des partenaires qui sont

complémentaires de nos réflexions et actions dans ce champ ; aller vers de l'innovation interdisciplinaire sur ces questions.

Repères & Actions n° 42 -Janvier 2016

Projet Associatif 2016